



BISTUM CHUR
DIOCESI DI COIRA
UESTGIU DA CUERA

Rapport final du processus synodal dans le diocèse de Coire

Le rapport résume l'étude de 53 pages de l'institut "gfs.bern | Markt- und Meinungsforschung" sur l'enquête correspondante dans le diocèse de Coire. Il reprend également les avis exprimés lors des assemblées diocésaines avec des personnes consacrées (2 mars), avec des délégués des décanats, des conseils et des corporations de droit public ecclésiastique cantonal (9 mars) ainsi qu'avec des jeunes (13 mars). Les interventions concernent - comme indiqué dans le texte - différents niveaux : la Conférence des évêques pour transmission au Synode des évêques ainsi qu'en ce qui la concerne elle-même, le diocèse de Coire et ses régions diocésaines. Le texte suivant a été approuvé par Mgr Joseph Maria Bonnemain le 11 mars 2022 et autorisé à la publication.

* Les collaborateurs et collaboratrices du groupe de rédaction étaient

- Dr. Rudolf Vögele, responsable du secteur pastoral dans la région diocésaine de Zurich-Glarus
- Ute von Appeldorn, présidente dés. du Conseil des théologiens et diacres laïcs, déléguée paroissiale de Bassersdorf
- Patricia Burch, représentante de l'assemblée synodale des jeunes
- Prof. Dr Eva-Maria Faber, Haute école de théologie de Coire
- Prof. Dr Birgit Jeggle-Merz, Haute école de théologie de Coire
- Andreas Kiser, représentant de l'Assemblée synodale des jeunes
- Dr Adrian Lüchinger, président du Conseil presbytéral, doyen de l'Albis et curé de Horgen
- Dr Bernhard Willi, doyen d'Obwald et curé de Sarnen

Mise à jour : 14 mars 2022

Champ thématique 1 : LES COMPAGNONS ET COMPAGNONNES DE PARCOURS

Selon l'enquête et les assemblées synodales, les conditions préalables à un engagement dans l'Eglise et à un sentiment de communauté ecclésiale en tant que compagnes et compagnons de route sont une Eglise,

- qui est ouverte à des compagnes et compagnons de route très différents ;
- qui ne fixe pas de limites à son ouverture ;
- qui permet aux personnes, notamment aux adolescents et aux jeunes adultes, de participer activement à la construction de l'Eglise ;
- qui communique dans un langage compréhensible et proche de la vie quotidienne, et
- qui défend une morale sexuelle adaptée à notre époque.

L'enquête et les réunions synodales font clairement ressortir que pour la plupart des fidèles du diocèse de Coire, la morale sexuelle catholique, le manque de possibilités de participation et le "langage ecclésiastique" sont des facteurs essentiels qui conduisent à l'exclusion et à la marginalisation des personnes.

Mais il existe aussi une minorité non négligeable de croyants qui, en raison de leur foi traditionnelle, ne se sentent plus chez eux dans l'Église. Ils se considèrent comme non appréciés, comme marginalisés, parce qu'ils veulent, selon eux, vivre tout à fait fidèlement dans la foi de l'Église catholique. Ils déplorent également l'organisation confuse de certains services religieux et regrettent les écarts existants par rapport à l'enseignement moral de l'Église.

Demandes au synode des évêques

Afin d'éviter l'exclusion et la marginalisation, il est urgent de développer la morale sexuelle catholique. Ce n'est pas la sexualité qui doit être au centre, mais l'être humain, indépendamment de son sexe, de son identité sexuelle ou de son orientation sexuelle.

Les jeunes souhaitent que l'Église ne stigmatise plus les divorces, mais les considère comme une réalité de relations et, en conséquence, qu'elle admette les divorcés (remariés) aux sacrements.

Tant le sexe que le mariage ne doivent pas être des obstacles à l'admission à l'ordination.

Demande au niveau diocésain

Aller à la rencontre des personnes qui empruntent d'autres (nouvelles) voies, par exemple les personnes qui ont quitté l'Église, les jeunes, les personnes vivant dans des ordres ou des communautés, etc. Oser davantage d'ouverture et de franchise là où se trouve l'Eglise, précisément dans ses marges.

Engager les personnes selon leurs forces, leurs talents, leurs capacités et leurs vocations dans et pour des fonctions, des services et des activités pastorales (p. ex. homélie, accompagnement spirituel, etc.).

La répartition des ressources (pourcentages de postes, finances, etc.) doit être large et variée, afin que le plus grand nombre possible de personnes se sentent concernées par

les domaines d'activité pastoraux et aient la possibilité de participer à la construction de l'Eglise (p. ex. travail ecclésial avec les jeunes).

Créer de nouveaux champs d'action pastorale afin de répondre pastoralement aux différentes réalités de vie et de foi des gens (p. ex. pastorale arc-en-ciel pour la communauté LGBTQI+). En principe, agir davantage en amont et moins réagir aux situations d'urgence et aux dysfonctionnements.

Créer des possibilités de participation et d'implication dans les processus de décision et y associer davantage les femmes et les jeunes en particulier.

Ne pas lier la direction d'une paroisse à une consécration, mais charger/habiller également des théologiens à diriger une paroisse.

Demande à la Conférence des évêques suisses

La morale sexuelle, les différentes réalités de vie et de foi, le respect de tous les êtres humains et la sensibilité pour les personnes exclues et marginalisées doivent être intégrés comme thèmes dans les différentes formations aux professions ecclésiales.

Faire preuve d'une plus grande sensibilité et d'une plus grande estime à l'égard des missions de langue différente, les percevoir et les intégrer en tant que partie intégrante des Églises locales.

Champ thématique 2 : ECOUTER

Il ressort tant de l'enquête que des réunions diocésaines que les gens ne se sentent pas écoutés lorsqu'ils demandent ou vivent quelque chose qui ne correspond pas à la "norme" ecclésiale ou au style du pasteur/de l'équipe pastorale, etc. Il est donc urgent de briser la culture de la peur de l'Eglise : la liberté d'expression devrait être possible sans crainte de représailles.

Les conditions pour que les gens se sentent écoutés dans l'Église sont donc une culture et une structure de communication ouvertes et transparentes, la participation aux décisions personnelles, par exemple lors de l'attribution des postes de direction du diocèse (évêque) et plus de femmes dans les postes de direction de l'Église. Pour la pastorale paroissiale, la création d'un service de médiation doit en outre garantir une écoute attentive et la possibilité d'exprimer ses préoccupations.

On constate souvent (en particulier chez les jeunes) que l'on écoute peut-être, mais qu'ensuite rien ne se passe ou n'est mis en œuvre.

Demandes au Synode des évêques

Les croyants ne se sentent pas seulement écoutés lorsque leurs idées ou leurs conceptions sont mises en œuvre, mais déjà lorsqu'ils font partie des processus de consultation et de décision. C'est pourquoi il faut veiller, aux différents niveaux, à ce qu'il existe des assises et des espaces appropriés dans lesquels les personnes peuvent s'exprimer et être sérieusement écoutées.

De nombreux fidèles ont le sentiment de ne pas être entendus par les responsables diocésains ou par le pape. Ceci notamment parce qu'il est très difficile de prendre contact avec les personnes concernées. En ce qui concerne le contact avec l'évêque de

son propre diocèse, un échange direct et des possibilités de contact plus simples sont vivement souhaités.

Demande au niveau diocésain

Les religieux et les jeunes observent ou font l'expérience que l'écoute fonctionne dans la vie quotidienne (par exemple en famille), mais malheureusement pas encore dans les différentes instances. Il serait judicieux d'adapter les structures de manière à favoriser l'écoute au sein de celles-ci.

La plupart du temps, les discussions animées sur la foi ou l'Eglise ont lieu dans des groupes paroissiaux (par exemple dans l'équipe de direction de la Jubla, dans l'équipe d'accompagnement de la confirmation, dans l'équipe de préparation d'une messe, etc.) Ce sont précisément ces groupes qui doivent être davantage encouragés et accompagnés par la paroisse/l'Eglise.

Demande à la Conférence des évêques suisses

L'enquête et les assemblées diocésaines désignent très clairement les obstacles à l'écoute : expériences décevantes et blessantes avec l'Eglise, fatigue du dialogue qui n'a rien donné, thèmes importants de la vie et de la foi contournés ou bureaucratisation au sein de l'Eglise catholique.

Champ thématique 3 : PRENDRE LA PAROLE

La communication dépend fortement des personnes, en raison des capacités de direction et de communication des responsables. Elle est entravée par des conditions cadres hiérarchiques et institutionnelles, des valeurs et des croyances différentes, des exigences de vérité préfabriquées et l'utilisation d'un langage interne à l'Eglise.

Desiderata d'une communication réussie

La communication dans l'Eglise est exigeante et ne réussit que si les responsabilités (compétences) sont respectées.

Il convient d'entretenir des conditions-cadres favorables à la communication :

- L'écoute mutuelle et la prise au sérieux, grâce à de véritables possibilités de participation.
- Une communication claire et transparente dans un langage compréhensible.
- Pratiquer une "communication à double sens" dans l'Église, non seulement de haut en bas, mais aussi de bas en haut.
- "L'essentiel est dans la brièveté" : exprimer les messages importants de l'Église de manière concise, afin qu'ils soient compris.
- Honnêteté dans le dialogue, s'avouer mutuellement quand on ne peut pas avancer.
- Ouverture à des formes alternatives de dialogue et de décision ; puiser l'inspiration dans les traditions religieuses.

Demandes au niveau diocésain/par régions épiscopales/paroisses

Rédiger des messages courts : Au lieu d'une longue lettre pastorale, envoyer par exemple une carte postale qui pourrait être lue, offerte ou affichée. Apprendre des jeunes ; ils peuvent partager l'essentiel dans des messages courts (par ex. groupes WhatsApp).

Le souhait est exprimé qu'une lettre pastorale de l'évêque soit aussi un encouragement pour les agents pastoraux.

Promouvoir la bonne présence des médias dans notre diocèse et être proactif dans l'approche des médias. Nos messages doivent concerner tout le monde.

De nouvelles "tables de la communication", dans les paroisses surtout à l'issue des cultes, où l'on peut dialoguer, manger, boire ensemble et s'écouter les uns les autres.

Demande à la Conférence des évêques suisses

Dans sa communication vers l'extérieur, la CES devrait se demander qui comprend réellement le contenu de nos messages ecclésiaux. Voir si le vocabulaire ecclésiastique pourrait être formulé différemment et comment un message de la CES et des différents évêques pourrait être reçu par les personnes parlant une autre langue en Suisse et par les jeunes en général. Le contenu des messages devrait être rempli de plus d'émotions et de moins de théologie (compliquée).

Champ thématique 4 : FÊTER

Prier et célébrer le culte ensemble est très apprécié. Mais pour que la prière et le culte puissent effectivement déployer leur force unificatrice, il faut un lien clair avec la vie réelle des gens. Les traditions qui se sont développées au cours de l'histoire de l'Eglise ne doivent pas être simplement abandonnées, mais intégrées dans le présent des hommes.

Une célébration commune présuppose que toutes les personnes participant à la célébration puissent réellement prendre part à l'événement cultuel. Pour cela, il est nécessaire que les responsables et les porteurs de rôles disposent de compétences liturgiques élevées. Un langage liturgique qui puisse être compris par les participants est considéré comme particulièrement important.

Desiderata concernant les célébrations liturgiques

L'importance de la participation pleine, consciente et active de tous à la liturgie n'est pas respectée dans l'organisation des célébrations si les participants ne sont considérés que comme des "assistants" à la messe.

Les célébrations religieuses ne s'adressent souvent qu'aux participants réguliers et restent étrangères à ceux qui y participent plus rarement.

Les services religieux devraient être davantage orientés vers les personnes concrètes qui se rassemblent pour célébrer. Dans ce contexte, un langage liturgique incompréhensible est particulièrement pointé du doigt.

Toutes les personnes qui assument une tâche lors de célébrations liturgiques ne disposent pas de la compétence liturgique qui serait suffisante pour leur tâche.

Demande au niveau diocésain

Une formation continue, tout au long de la vie, pour la formation de la compétence liturgique devrait être obligatoire pour tous les agents pastoraux.

Les non-théologiens devraient également être formés à la compétence liturgique. Pour cela, il faut d'une part des offres de formation continue qui leur soient destinées, et d'autre part des éléments mystagogiques dans les services religieux eux-mêmes.

Les monastères et les missions de langue étrangère pourraient être découverts comme lieux d'apprentissage de la célébration liturgique.

Conférence des évêques suisses

Pour les diocèses de Suisse, l'offre de formation continue dans le domaine liturgique devrait être développée et rendue obligatoire pour tous les agents pastoraux.

La CES devrait s'engager pour que le langage liturgique utilisé dans les livres liturgiques corresponde plus clairement à la sensibilité linguistique des contemporains.

Champ thématique 5 : CO-RESPONSABILITÉ DANS LA MISSION

Lorsque l'amour du prochain et le regard porté sur les personnes en détresse font partie intégrante de la foi vécue, que l'Église s'engage dans ce sens et met à disposition des ressources matérielles et humaines ainsi que des moyens financiers, elle soutient et renforce également ses membres dans leur engagement. Mais ceux-ci s'orientent avant tout vers Jésus lui-même, dont la vie et l'exemple sont la principale source de force pour défendre l'Évangile, la foi et l'Église et pour assumer une coresponsabilité dans la mission.

Pour assumer une coresponsabilité dans la mission, il faut des lieux d'apprentissage et d'expérience de la foi, des espaces dans lesquels des connaissances solides sur la foi et la vie de l'Église peuvent être transmises et assimilées. Mais pour la formation de la foi, il est également important de faire des rencontres et des expériences avec des personnes authentiques qui vivent leur foi de manière convaincante.

Chaque baptisé/confirmé est enthousiasmé par Dieu et envoyé pour transmettre la vie et le message de Jésus. L'Église peut et doit encore davantage devenir un lieu où les charismes et les vocations peuvent être découverts, encouragés, pris au sérieux et vécus. Un signe important de leur prise en compte et de leur estime est également la désignation à un service dans l'Église, qui est vécue comme un renforcement et un soutien.

Lorsque l'Église concentre son engagement sur la préservation d'elle-même et de l'institution, lorsque les déclarations et les contenus concernant la foi, la doctrine et la vie de l'Église sont considérés comme non négociables et ne peuvent être discutés, lorsque l'Église proclame le respect des droits de l'homme à l'extérieur, mais que ceux-ci ne sont pas valables pour tous à l'intérieur, il est difficile pour ses membres de défendre l'Évangile, la foi et l'Église.

Demande au Synode des évêques

Les directives de l'Eglise, telles que les conditions d'admission au sacerdoce, sont considérées comme un obstacle à une prise de position ferme en faveur de l'Eglise. En tant que frères et sœurs de Jésus, les baptisés et les confirmés doivent pouvoir vivre leur enthousiasme pour l'Évangile de manière authentique et assumer ainsi leur coresponsabilité dans et pour la mission de l'Église. Cela les renforce également dans leur engagement et les soutient. Il s'agit d'utiliser plus résolument les possibilités offertes par le droit canonique. L'autorité pour le baptême, le mariage et l'onction des malades devrait également être confiée à des personnes non ordonnées. En outre, la direction de l'Église et les responsabilités qui en découlent devraient être plus largement déléguées à tous les niveaux de l'Église.

Champ thématique 6 : MENER LE DIALOGUE DANS L'EGLISE ET LA SOCIÉTÉ

Généralités sur le dialogue dans l'Église et la société

Les groupes de dialogue sont très conscients des conditions d'un bon dialogue en ce qui concerne les facteurs humains généraux (par ex. l'esprit d'ouverture) et les espaces, les réceptacles et les incitations nécessaires au dialogue. Pour eux, le critère d'un bon dialogue est qu'il débouche sur une véritable participation.

Des difficultés sont rencontrées lorsque des personnes ayant des croyances et des valeurs différentes entrent en dialogue, lorsque des personnes se retirent dans leur propre "cosmos", c'est-à-dire dans les cercles de personnes partageant les mêmes idées, et lorsque les conflits sont bloqués.

Malgré cela, plus de la moitié des groupes de dialogue s'efforcent d'accepter des points de vue différents et de discuter des conflits. Dans l'Eglise catholique, on "divise" trop souvent.

Les participants à l'assemblée synodale voient une solution dans le fait de percevoir d'abord ouvertement les différences, d'entrer en dialogue avec de véritables préoccupations et, ce faisant, de trouver des points communs et de les souligner. La tolérance est nécessaire. L'initiative doit venir de la base plutôt que des permanents.

Mener un dialogue dans l'Eglise

Les participants à l'assemblée synodale des personnes consacrées rappellent l'histoire de l'Eglise, qui a toujours été pleine de tensions. Cela rend humble et ouvert.

Dialoguer dans la société

Les avis sont controversés quant à la réussite du dialogue de l'Eglise au-delà d'elle-même dans le domaine social. Quoi qu'il en soit, il est considéré comme important que l'Église dialogue avec des domaines tels que la politique, l'économie, les médias, l'art ainsi qu'avec des professionnels de différents secteurs (p. ex. le personnel soignant). Elle doit notamment entretenir une collaboration avec des organisations qui défendent des valeurs et des préoccupations importantes pour l'Eglise.

La critique porte sur le fait que l'Eglise est trop présente dans les milieux académiques (à commencer par l'aumônerie des étudiants) et pas assez à d'autres niveaux du monde professionnel (artisanat, cf. Kolping).

Demandes au niveau diocésain et au Synode des évêques

Des réseaux doivent être mis en place pour le dialogue dans la société. Les acteurs doivent être des personnes qui ne sont pas des permanents de l'Eglise. Leurs compétences théologiques et spirituelles doivent être encouragées.

Un bon travail de relations publiques est exigé. La présence de l'Eglise catholique romaine dans les médias est plutôt perçue comme non professionnelle. Les jeunes souhaitent que la culture du dialogue de l'Eglise soit transparente.

Champ thématique 7 : ÉCHANGES AVEC D'AUTRES CONFESSIONS CHRÉTIENNES

Les opinions sur ce qu'il en est du dialogue œcuménique sont controversées. Mais pour une grande majorité, l'échange œcuménique va de soi.

En ce qui concerne le dialogue, les participants à l'assemblée synodale estiment que l'Eglise protestante, avec des structures plus souples, offre plus de chances de dialogue. Certains remarquent que les milieux des églises libres admirent la manière dont l'Eglise catholique romaine parvient à maintenir la grande pluralité.

Les personnes consacrées perçoivent qu'il est souvent beaucoup plus facile pour les communautés religieuses de rencontrer les Églises libres. Les religieux doivent moins s'y justifier que dans les paroisses.

Un groupe de personnes consacrées préfère les lieux de rencontre d'égal à égal. La communauté de culte est plutôt perçue comme insatisfaisante lorsque la célébration se limite à ce pour quoi on trouve un dénominateur commun.

La semaine de prière pour l'unité ou la semaine de l'Alliance est une chance qui devrait être saisie plus activement : elle devrait apporter plus qu'une intercession.

Les responsables devraient s'inviter mutuellement.

Demandes au Synode des évêques

La moitié des groupes de dialogue souhaitent que la communauté œcuménique fasse d'autres pas concrets. Lors de l'assemblée synodale, les participants ont souligné que l'œcuménisme fonctionne bien au niveau régional. Selon eux, le niveau supérieur doit suivre. Sans connaître d'issue à tous points de vue, les gens veulent que les choses changent. Il faut prendre des mesures proactives.

Il faut mettre en avant ce qui est commun plutôt que ce qui divise. Conformément au dernier canon du droit canonique, le premier commandement devrait être le salut de l'homme dans le dialogue œcuménique également.

Champ thématique 8 : AUTORITÉ ET PARTICIPATION

Une Eglise synodale est une Eglise de participation et de coresponsabilité, l'autorité est une participation. Mais l'Eglise est perçue et vécue comme une communauté où les décisions sont généralement prises par des personnes ou des organes dirigeants.

C'est pourquoi le système dual en Suisse est apprécié en tant que lieu de consultation et de codécision et parce que le pouvoir y est réparti. On souhaite que la corporation ecclésiastique et le diocèse collaborent encore mieux.

Les croyants font l'expérience de l'esprit d'équipe et de la coresponsabilité avant tout et dans une large mesure uniquement au niveau de la paroisse, là où ils s'engagent bénévolement dans des groupes. C'est pourquoi le bénévolat est particulièrement apprécié en tant que lieu de participation.

Demandes au niveau diocésain et au Synode des évêques

Par le baptême, tous les membres de l'Eglise sont coresponsables de la transmission de la foi et de la vie de Jésus. C'est pourquoi il est important que tous les membres de l'Eglise aient la possibilité de s'exprimer et de participer aux décisions, surtout là où ils sont directement concernés par les décisions. Il faut, à tous les niveaux de l'Eglise, des organes et des structures où l'on puisse entendre les voix qui, jusqu'à présent, n'ont pas été suffisamment ou pas du tout entendues.

La participation et l'intégration favorisent la motivation à s'engager, notamment parce qu'elles permettent de prendre conscience des responsabilités et de les assumer.

Dans une Eglise qui fonctionne sur un mode synodal, les membres doivent être habilités et autorisés à organiser les processus décisionnels de manière à ce que tous reçoivent le "bagage" nécessaire pour pouvoir s'impliquer et, au final, participer aux décisions et/ou les soutenir et les comprendre. C'est pourquoi il faut des possibilités de formation et de formation continue pour les personnes dirigeantes, afin que les processus de décision à tous les niveaux soient organisés de manière synodale, bien préparés et accompagnés, afin qu'ils soient transparents et compréhensibles pour tous ceux qui sont concernés.

Demande au niveau diocésain

Souhait d'une rencontre de tous les agents pastoraux de moins de 50 ans.

Champ thématique 9 : DISCERNER ET DECIDER

Les processus de décision ecclésiaux doivent en principe être fondés sur la prière commune, en particulier sur la confiance en l'action du Saint-Esprit. Cette référence à l'Esprit est le fondement indispensable de toute communication interne à l'Eglise qui puisse inspirer confiance.

Pour que les décisions de l'Eglise soient largement acceptées, il est indispensable de présenter de manière transparente l'évolution du processus décisionnel, de le justifier et de le communiquer dans un langage compréhensible.

A l'instar d'un processus de consultation, les questions doivent être rendues possibles grâce à l'utilisation de moyens de communication modernes.

Suivant l'exemple de la règle de saint Benoît, il convient tout d'abord de s'écouter mutuellement, sans jugement, toutes générations confondues, et d'essayer de comprendre son interlocuteur dans une attitude fondamentale d'estime mutuelle. Un tel processus d'échange doit en principe être ouvert aux résultats.

Demande au niveau diocésain

Pour le développement positif des processus de décision, il convient de créer ou d'encourager et de soutenir activement au niveau diocésain des espaces d'échange appropriés (p. ex. conseil des jeunes, Conseils pastoraux, etc.).

Champ thématique 10 : SE FORMER DANS LA SYNODALITÉ

Les conditions préalables à la synodalité sont des offres en termes de locaux et de personnel pour des lieux d'échange, des attitudes de respect et le cadre d'une Eglise crédible qui accorde la liberté.

Le sondage et les assemblées synodales révèlent de manière étonnante que les gens ne participent pas sans crainte aux interactions ecclésiales.

Aux différents niveaux, il faut tenir compte

- que les différents groupes de personnes ont chacun besoin d'espaces adaptés à leurs processus synodaux ;
- qu'il existe des espaces qui permettent une communication sans peur.

Les échanges peuvent et doivent être préparés dans des "groupes d'intérêt". De tels groupes d'intérêt sont importants pour les personnes ayant des intérêts particuliers, afin qu'elles puissent se faire une idée claire de leurs préoccupations. Ce n'est qu'alors qu'elles peuvent assumer leur responsabilité envers les personnes qu'elles sont censées représenter, y compris dans l'échange avec des personnes qui défendent d'autres intérêts.

Demandes au Synode des évêques

Les responsables doivent avoir les compétences nécessaires pour l'écoute et l'animation de groupes.

Il faut veiller à ce que tous puissent savoir comment participer aux processus de consultation et de décision de l'Eglise. Pour cela, il faut des formes appropriées pour les informations correspondantes à l'encontre des différents groupes de personnes (p. ex. les jeunes).

Les ordres religieux sont habitués aux processus de synodalité. Leurs expériences et les structures développées dans les ordres devraient être prises en compte. Il n'est pas garanti que tout le monde comprenne la synodalité de la même manière. De plus, la synodalité a différents niveaux (surtout : style synodal et structures synodales). Des clarifications sont nécessaires à ce sujet.

La voie de l'écoute et du respect mutuel (style synodal) est précieuse en soi, mais ce n'est pas le but, car il s'agit de développer des structures et de prendre des décisions préparées de manière synodale.

La synodalité n'aboutira pas à ce que des consensus soient toujours possibles. Néanmoins, des décisions doivent être prises. Pour pouvoir prendre des décisions en dépit d'opinions divergentes, il faut distinguer les cas où les décisions prises à la majorité sont légitimes et nécessaires malgré l'opposition de minorités, et les cas où il est possible de décider de différentes possibilités en parallèle. Il faut apprendre à faire les deux.

Les membres des différentes instances et les personnes impliquées dans les processus de consultation et de décision doivent également se pencher sur les thèmes de manière existentielle. Cela consisterait par exemple à "s'exposer" aux groupes de personnes concernés par leurs décisions (cf. la demande du pape François aux évêques de rencontrer des survivants d'abus).

Demandes au niveau diocésain

Au niveau local, les membres des ordres religieux souhaitent être davantage impliqués dans les structures diocésaines.

Il faut développer des points de contact pour les personnes impliquées dans des assises d'Eglise empreintes par la crainte [de s'exprimer].

Demande à la Conférence des évêques suisses

La CES devrait se doter de groupes de résonance structurés, les entretenir, les utiliser et les intégrer efficacement, c'est-à-dire des groupes au sein desquels différents cercles de personnes pourraient donner leur avis sur les développements et les décisions envisagés. Cette pratique conduirait à une plus grande transparence des décisions et offrirait une plus grande garantie que les décisions soient objectivement fondées et tiennent compte du plus grand nombre possible de perspectives.

Pour la CES, la spiritualité devrait être un thème plus important : pratique spirituelle pour les prises de décision ; définition de priorités dans un souci commun de spiritualité.